

# COMITE SYNDICAL

Jeudi 7 décembre 2023



## Ordre du jour :

### 1. Actualités

### 2. Temps d'échange / débat

- Diagnostic de vulnérabilité climatique du territoire
- Révision des statuts : état d'avancement

### 3. Programme d'actions

- Soutien aux projets éducatifs – Coups de pouce 2023-2024
- Actions anticipées 2024 :
  - ✓ Natura 2000 et ENS : demande de subventions pour l'année 2024
  - ✓ Coup de pouce gamme de mobilier urbain en bois de châtaignier
  - ✓ Communication touristique 2024

### 3. Fonctionnement

- Débat d'orientations budgétaires 2024
- Ouverture par anticipation des crédits en investissement pour l'exercice 2024
- Demande d'affectation du premier acompte de la participation statutaire de la Région pour l'année 2024

### 4. Dates et points divers



**Information importante :**  
dématérialisation des invitations et  
des dossiers pour les prochains  
comités syndicaux sauf demande  
expresse d'envoi postal

# 1/ Actualités du Parc

---



# Nouvelles éditions !



## Pour les bulletins d'information communaux et intercommunaux



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

### Parc naturel régional des Monts d'Ardèche PANORAMA de l'année 2023

#### RECONQUÊTE DE LA CHATAIGNERAIE

L'accompagnement des propriétaires et des castanéiculteurs se poursuit jusqu'à 2027 pour remettre en état et renouveler les châtaigneraies du territoire. Ils peuvent ainsi bénéficier d'un diagnostic de leurs parcelles, et d'aides financières pour ré-ouvrir des vergers abandonnés, élaguer, greffer, planter, créer des pistes.

• Camille Demené, chargée de mission au Parc : 04.75.36.38.63  
• Chambre d'Agriculture 04.75.20.28.00

#### LES JEUNES VOLCANS

Et si vous arpentez le Parc en découvrant sa géologie et ses volcans? La Montagne d'Ardèche, l'Ardèche des sources et volcans, le Bassin d'Aubenas et le Parc ont posé sept bornes à poignon à retrouver au cœur des cratères ou sur les sommets des volcans. Le « Pass explorateur » est à récupérer dans les offices du tourisme pour gagner le badge bien mérité. Tout le jeu est entièrement gratuit.

#### 5 NOUVEAU GÉOSITES et le GEOPARC UNESCO renouvelé pour 5 ans

En 2014, lors de la création du Géoparc des Monts d'Ardèche, 51 géosites portaient le label UNESCO, aujourd'hui ils sont 61 !  
Voici les 5 nouveaux «géo-trésors» du territoire :

- > les grès du Trias à empreintes de Tauriers
- > le dyke basaltique du Rocher de Saint-Jean à Gluiras
- > les sources de Vals-les-Bains
- > la flore fossile du Monastier-sur-Gazeille
- > le village perché de Trines.

Après l'accueil des évaluateurs et une procédure de revalidation, les Monts d'Ardèche ont obtenu à nouveau le label GEOPARC UNESCO en 2023.

#### 20 ANS DE PROGRAMME EUROPEEN

Depuis 2002, le Parc porte des programmes LEADER. Cet acronyme signifie « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale ». C'est une initiative européenne dédiée au développement des territoires ruraux pour mobiliser les ressources locales et financer des projets innovants. Chiffres clés des 3 programmes européens Leader du territoire 2002/2023 :

		
<b>8 105 749 €</b>	<b>212</b>	<b>66</b>
de crédits européens mobilisés	projets financés	porteurs de projets publics et privés accompagnés

#### OUROBOROS : ENTRE ART ET NATURE

Dans le Parc des Monts d'Ardèche, la ligne de partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée est matérialisée par des œuvres d'art. La dernière en date, installée en 2023 sur les hauteurs de Burzet, s'intitule Ouroboros, créature mythologique à la tête de serpent et qui représente ici le cycle infini de l'eau.

Cette œuvre de l'artiste brésilien Henrique Oliveira, est installée à l'orée de la tourbière de la Verrerie qui s'étend sur une vingtaine d'hectares. Ouroboros est comme une porte d'entrée vers ce milieu d'exception.

[www.lepartagedeseaux.fr](http://www.lepartagedeseaux.fr)

#### NOUVEAU FILM

L'eau à la source, tourbières des Monts d'Ardèche de Nicolas Van Ingen (12 min.)  
Le réalisateur a filmé les zones humides du Parc au plus près des droséras, des tritons mais aussi le grand paysage au delà de 1 000 mètres d'altitude. À voir sur la chaîne YouTube du Parc.

#### Toute l'actu du PARC

LES PIEDS DANS LE PARC, une chronique à écouter sur les radios locales et en podcast sur le site internet du Parc. S'abonner gratuitement :  
> à la newsletter du Parc [www.parc-monts-ardeche.fr](http://www.parc-monts-ardeche.fr)  
> Journal du Parc 2 fois par an  
Suivre le Parc sur les réseaux sociaux  
Facebook [@parcdesmontsardeche](https://www.facebook.com/parcdesmontsardeche)  
Instagram [@parc\\_monts\\_ardeche](https://www.instagram.com/parc_monts_ardeche)

#### UNESCO

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que Géoparc mondial.

\* Monts d'Ardèche

# Nouvelle vidéo !



## \* Monts d'Ardèche



Et également un reportage de 6 min  
TF1 au JT de 20h sur LE PARTAGE DES EAUX



# \* Monts d'Ardèche

Castanea vibration le doc >



La fréquentation touristique >



Accueillir les futurs médecins >



Manger autrement >



## \* Monts d'Ardèche

# Les projections d'« Empreinte vivante, le patrimoine industriel en Ardèche »

## PROJECTIONS EN PARTENARIAT AVEC LES AMIS DU PARC

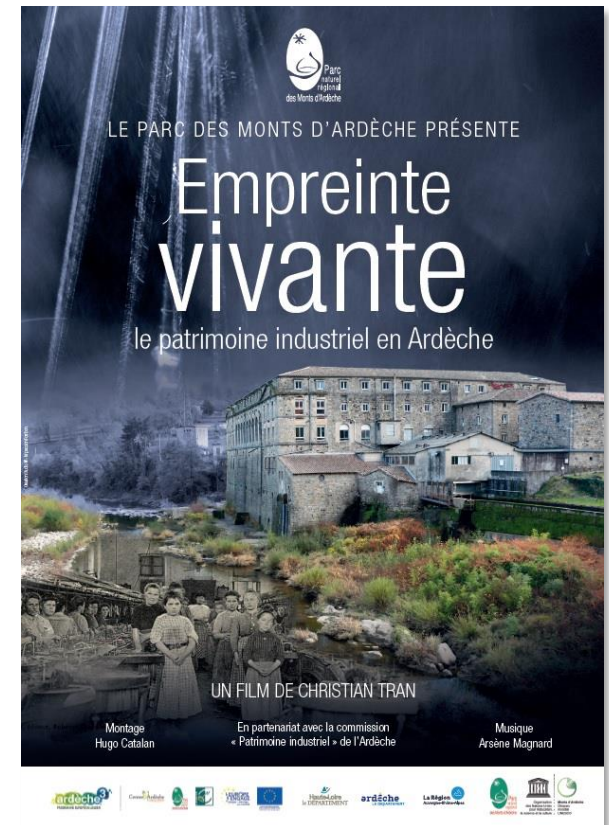
### 2023 : projections réalisées

- 29 avril : Meyras / 90 spectateurs
- 8 septembre : Chazeaux / 70 spectateurs
- 15 septembre : Saint Martin de Valamas / 80 spectateurs
- 16 octobre : Vogüé / 25 spectateurs du réseau d'hébergeurs Ardèche Accueil Patrimoine

### 2024 : projections prévues

- En avril : Vernoux, Désaignes et Cros de Géorand
- Saint Julien d'Intres

Délégués, n'hésitez pas à solliciter Roland COURT des Amis du Parc pour organiser une projection sur votre commune



# Les temps forts de l'automne en images

**\* Monts d'Ardèche**  
**CASTAGNADES** 2023  
*Les fêtes de la châtaigne*

<b>14 OCTOBRE</b> Meyras	<b>DU 20 AU 22 OCTOBRE</b> Privas	<b>28 ET 29 OCTOBRE</b> Antraigues
<b>14 ET 15 OCTOBRE</b> Saint-Pierreville et Guiras	<b>22 OCTOBRE</b> Joyeuse	<b>29 OCTOBRE</b> Chalencon
<b>15 OCTOBRE</b> Saint-André- Lachamp	<b>22 OCTOBRE</b> Désaignes	<b>4 ET 5 NOVEMBRE</b> Vesseaux
	<b>DU 26 AU 28 OCTOBRE</b> St-Laurent-les-bains- Laval-d'Aurelle	<b>11 ET 12 NOVEMBRE</b> Joannas

[www.castagnades.fr](http://www.castagnades.fr)



# Les Castagnades



# Les Castagnades



# Les Castagnades



# \* Monts d'Ardèche

## Dday Doctors Discovered Ardèche à Vesseaux



# DIFFUSION DES PANNEAUX GÉOPARC





\* Monts d'Ardèche

# AGENDA DU PARC 2023

LES MONTS DE DEMAIN

LES RENDEZ-VOUS BIOTRÉSORS

LES RENDEZ-VOUS GÉOLOGIQUES

LES CASTAGNADES

## 2/ Dates

\* Monts d'Ardèche

# AGENDA DU PARC 2023



# \* Monts d'Ardèche

**LES MONTS DE DEMAIN**  
Rencontre avec  
**Marc-André SELOSSE**  
Samedi 9 décembre  
Aubenas



## L'ORIGINE DU MONDE

Rencontre avec  
**Marc-André Selosse**

Les Monts de demain,  
par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche  
en partenariat avec  
Une saison à la Crypte - Lignes d'horizon

**Samedi  
9 décembre 2023  
à 14h**

Amphithéâtre Lycée Agricole  
**AUBENAS**

Gratuit sur réservation  
Toutes les infos : [www.parc-monts-ardeche.fr](http://www.parc-monts-ardeche.fr)  
04 75 36 38 60

Photo: Bastien Dujardin - 04/12/2023

Logos: La Région Ardèche, Haute-Loire LE DÉPARTEMENT, République Française, Terre & Humanisme, Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, unesco, Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, Gépéac mondial

# \* Monts d'Ardèche

## Noël des ateliers passerelles 20 décembre 2023

**Noël des ateliers passerelles**  
LE 20 DÉCEMBRE 2023

VERS JIHIS UNE PETITE BALADE EST ORGANISÉE AFIN DE SE RENCONTRER (PENSEZ À RAMENER UN PIQUE-NIQUE).  
À 13H30-14H00 SERA LE DÉBUT DES ATELIERS !  
(IL EST POSSIBLE DE VENIR SEULEMENT POUR LA BALADE OU QUE POUR LE DÉBUT DES ATELIERS)

LES ATELIERS:

- UN ATELIER COSMÉTIQUE *Place Loubat*
- UN ESCAPE GAME *Place Loubat*
- ATELIER BISCUITS OU CONSTRUCTION DE SA MAISON DE NOËL
- UN CONTE "LE GRAIN DE RIZ"
- ATELIER BRICOLAGE
- ET UN GOÛTER DE NOËL AVEC LE PÈRE NOËL !

LA PLUS GRANDE DES RICHESSES EST JUSTE D'ÊTRE ENSEMBLE POUR PROFITER DE CHAQUE INSTANT ✨

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

## \* Monts d'Ardèche

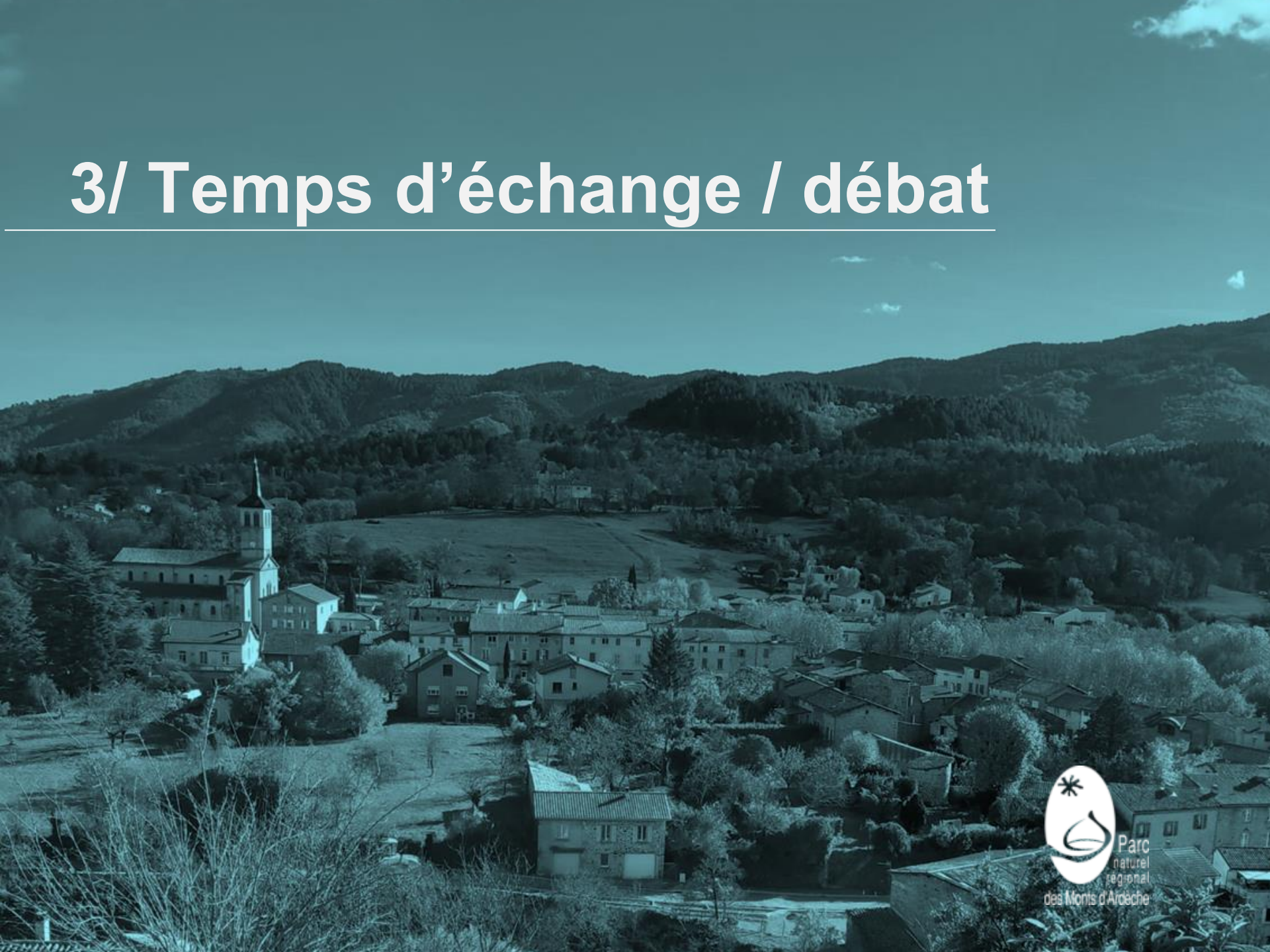
### Echange élus-jeunes : Prochaines journées découverte des métiers avec la Mission Locale

- 20/12/23, 10h-16h, Aubenas : Journée découverte des métiers de l'audiovisuel et des médias. (Maison de l'Image et l'association Résonance, radio Info RC).
- 26/01/24, 10h30-15h30, Chandolas : Journée sur les métiers d'art avec le Polinno. Ateliers avec les artisans d'art, découverte du Fablab et du musée numérique Micro-Folie.
- 24/04/24, (horaires à confirmer), Aubenas et Montpezat-sous-Bauzon : Journée sur l'agriculture et l'alimentation. Découverte du projet de glanage et conserverie solidaire La Popoterie le matin à Aubenas, visite de l'élevage caprin le Clos de Bonnaud l'après-midi avec un chantier pratique pour aider l'éleveuse.
- En cours de programmation : des journées thématiques sur le tourisme durable, les métiers de la pierre sèche, le service civique, les métiers de la restauration.

N'hésitez pas à contacter Mathilde Compagnon pour participer à l'un de ces temps d'échange avec les jeunes. [mcompagnon@parc-monts-ardeche.fr](mailto:mcompagnon@parc-monts-ardeche.fr)

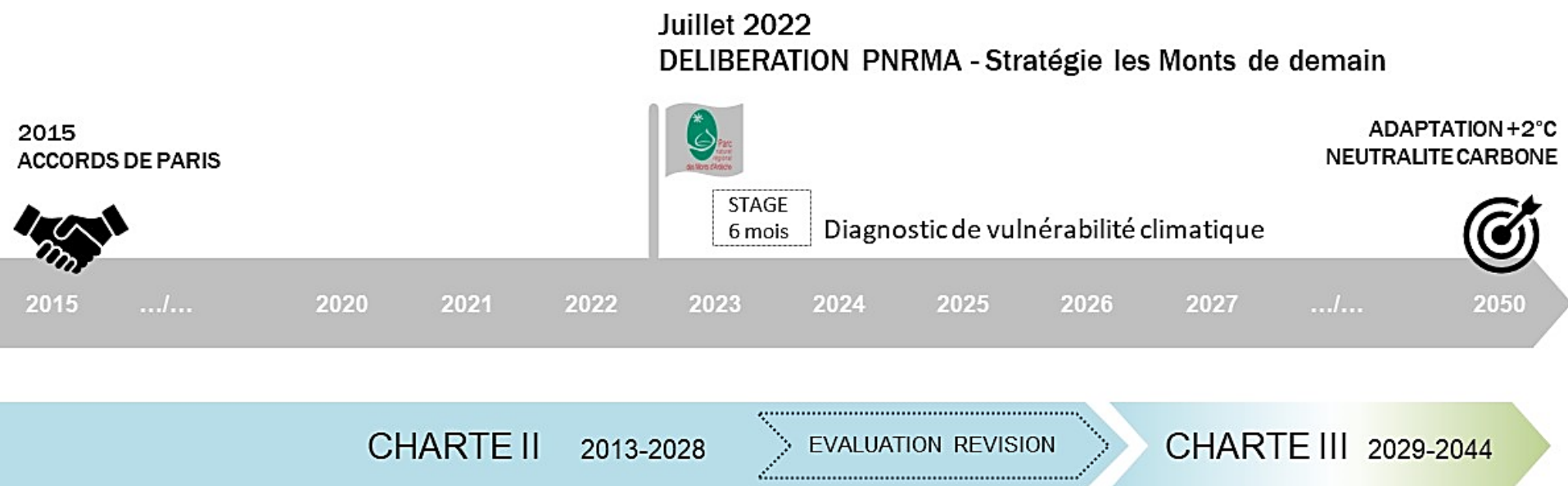
# 3/ Temps d'échange / débat

---



# Diagnostic de vulnérabilité climatique du territoire

## Diagnostic de vulnérabilité climatique du territoire



- Une trajectoire Parc engagée depuis des années, pour un développement durable du territoire
- 2020 : l'urgence écologique et climatique, un nouveau cadre pour notre action ?
- Une délibération du Parc en juillet 2022
- Des actions et projets en cours + intégration transversale dans nos programmes d'actions
- Horizon : révision de la prochaine Charte

# Diagnostic de vulnérabilité climatique du territoire

## STRATÉGIE « LES MONTS DE DEMAIN »

« Vers un territoire engagé, sobre et résilient en réponse à l'urgence écologique et climatique »

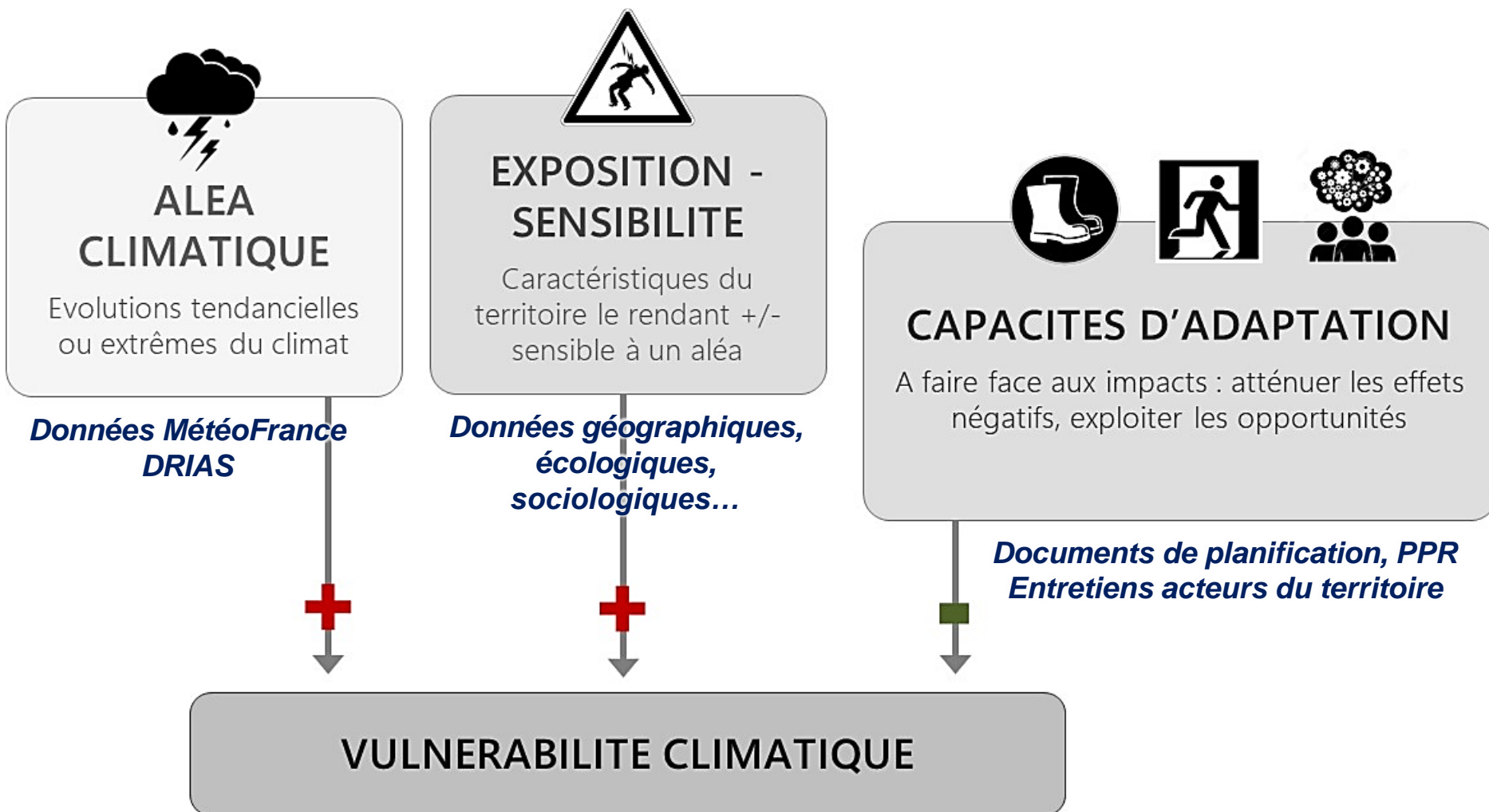
Une délibération votée à l'unanimité bureau du Parc en juillet 2022

- Prendre acte que l'urgence écologique et climatique n'est pas une option
- Poser un cadre pour prendre en compte, dès maintenant et à notre échelle, l'urgence écologique et climatique dans nos actions
- Avec deux lignes directrices, synergiques :
  - ☑ réduire nos impacts, aller vers plus de **sobriété**
  - ☑ accompagner le territoire dans son **adaptation** aux changements en cours



# Diagnostic de vulnérabilité climatique du territoire

Définir la vulnérabilité climatique du territoire



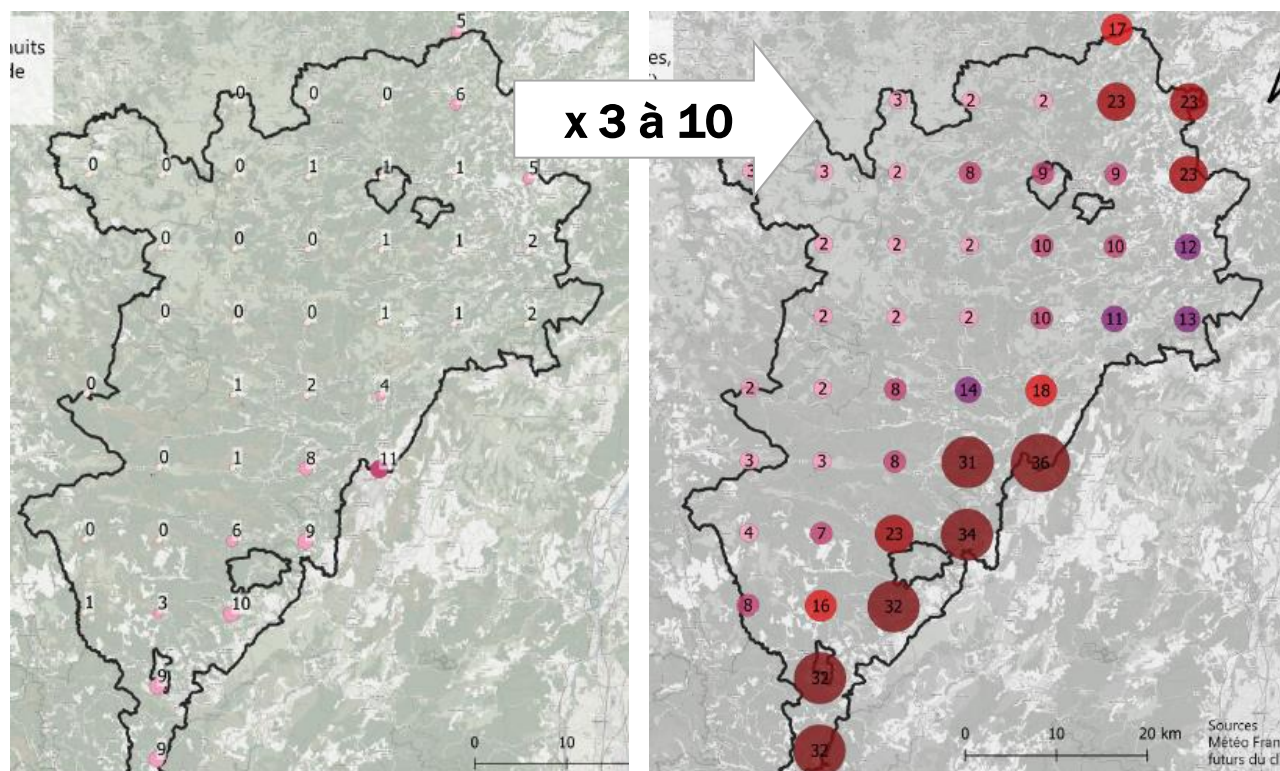
## Diagnostic de vulnérabilité climatique du territoire

### Evolutions de l'ALEA CLIMATIQUE

Réalisation de cartes pour une quinzaine d'indicateurs climatiques

- A partir des données MeteoFrance / DRIAS, les futurs du climat
- Horizon 2040-2070, selon 2 scénarios : tendanciel / réduction forte des émissions de GES

### Exemple : Nombre annuel moyen de nuits tropicales



= lorsque la température de l'air ne descend pas en dessous de 20°C

Nombre de nuits tropicales



# Diagnostic de vulnérabilité climatique du territoire

Le climat des Monts d'Ardèche change, ces changements vont s'amplifier



## Augmentation globale des températures

Entre +1,8°C et +2,3°C en 2050  
Plus marquée en été [+3°C au moins]  
Multiplication par 3 à 10 du nb de nuits tropicales  
Multiplication par 2 du nb de vagues de chaleur

...



## Modification du régime pluviométrique

Modification de la saisonnalité des précipitations  
Accentuation des extrêmes : précipitations intenses,  
augmentation des périodes sans précipitations  
...

Diminution de l'enneigement



Perte d'humidité des sols

## Diagnostic de vulnérabilité climatique du territoire

### Des risques accrus

- Des risques accrus, déjà observés ces dernières années
- Cartographie de ces risques sur notre territoire, à partir des données disponibles



Risque incendie +++

Inondations par crues torrentielles ++

Sécheresses ++

Retrait-gonflement des argiles +

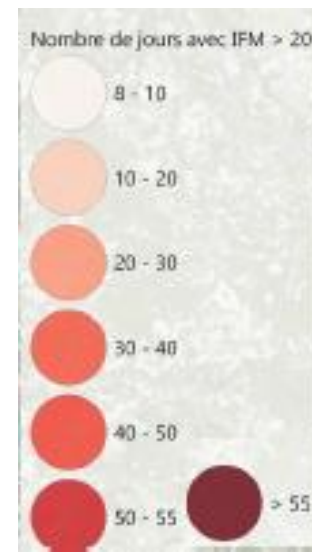
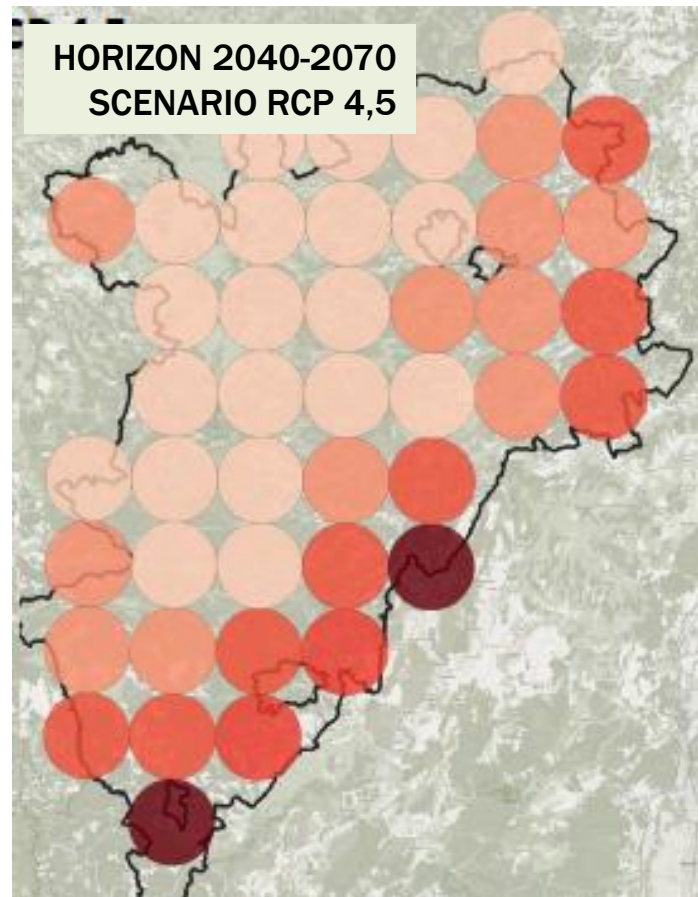
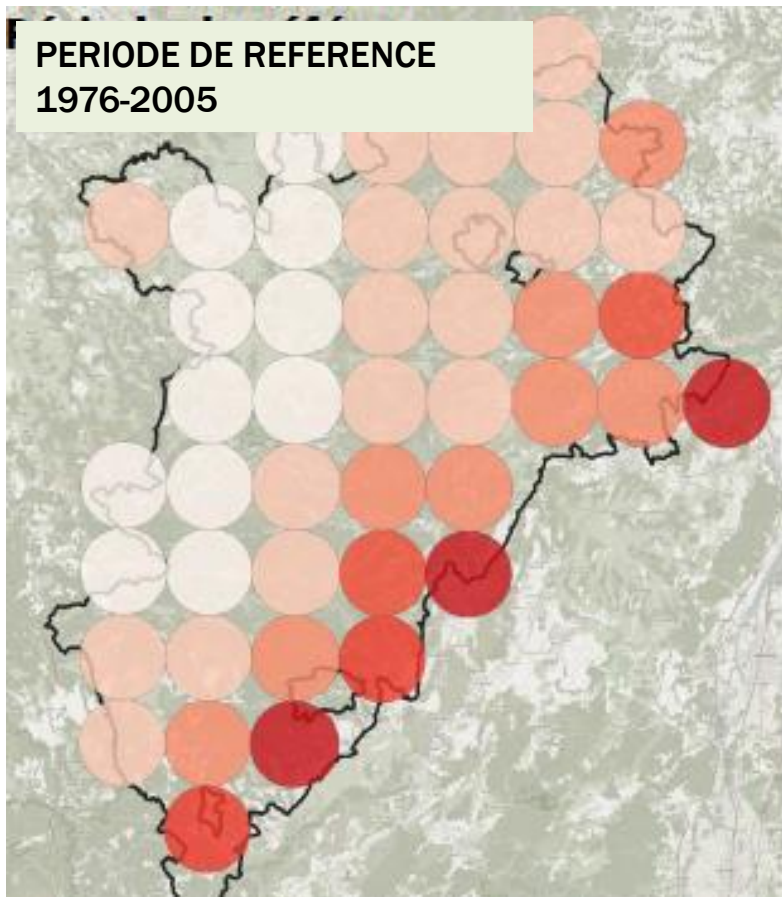
Episodes climatiques extrêmes (orages, grêles, ...) +

Mouvements de terrain ?

# Diagnostic de vulnérabilité climatique du territoire

Exemple : Nombre de jours annuels avec un INDICE FORET METEO (IFM) > 20

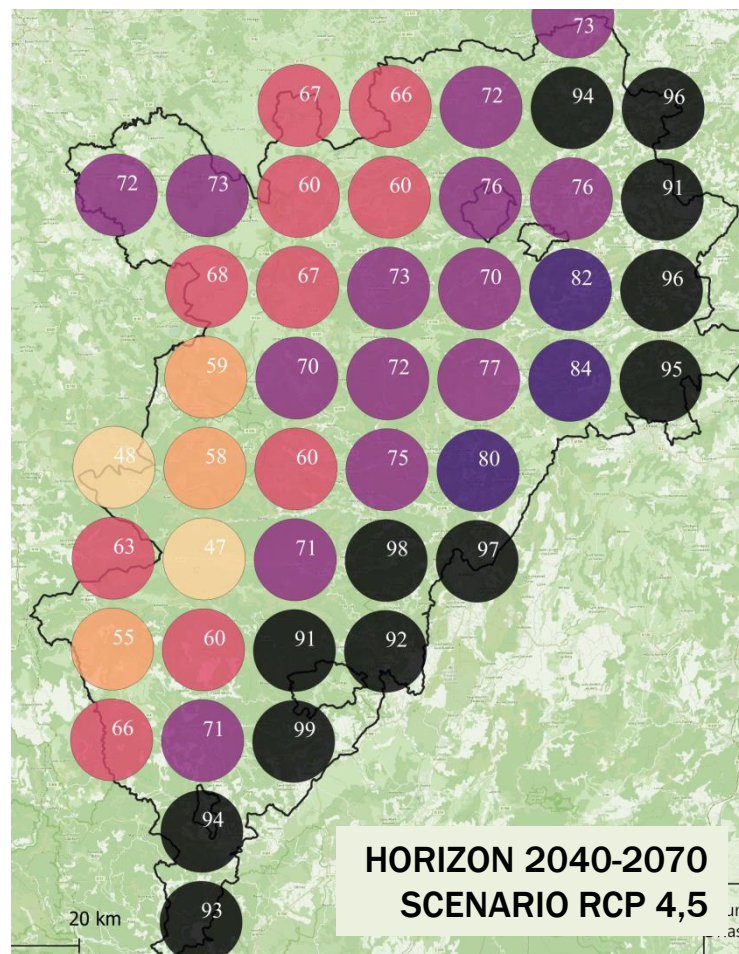
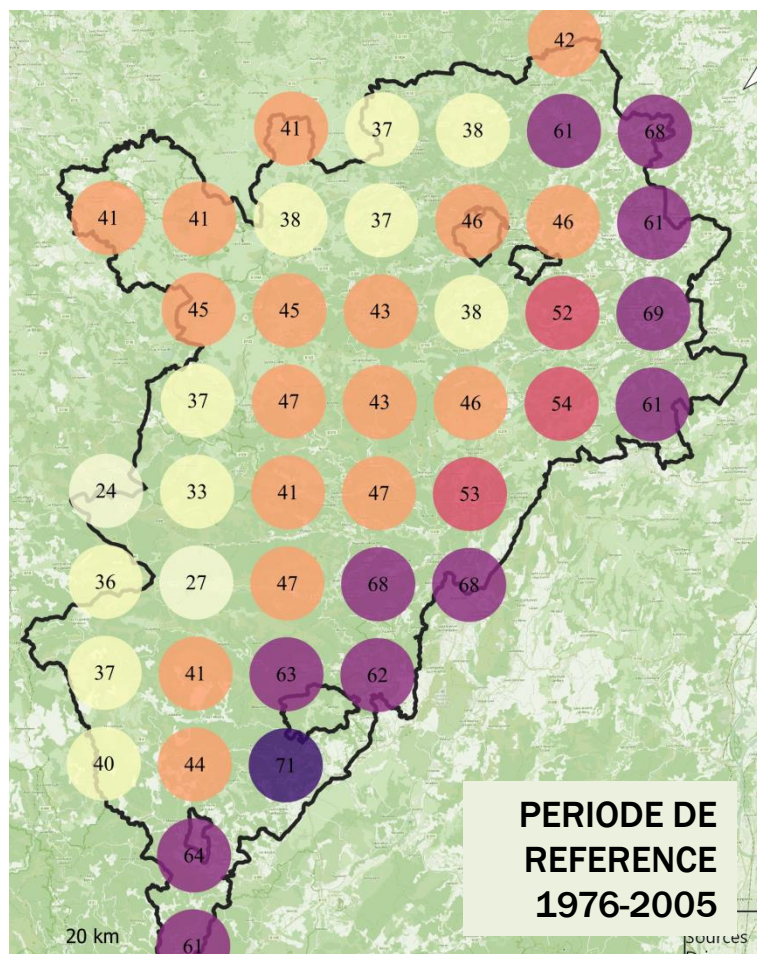
*Estimation du risque d'occurrence d'un feu de forêt, calculé à partir de composantes météorologiques*



# Diagnostic de vulnérabilité climatique du territoire

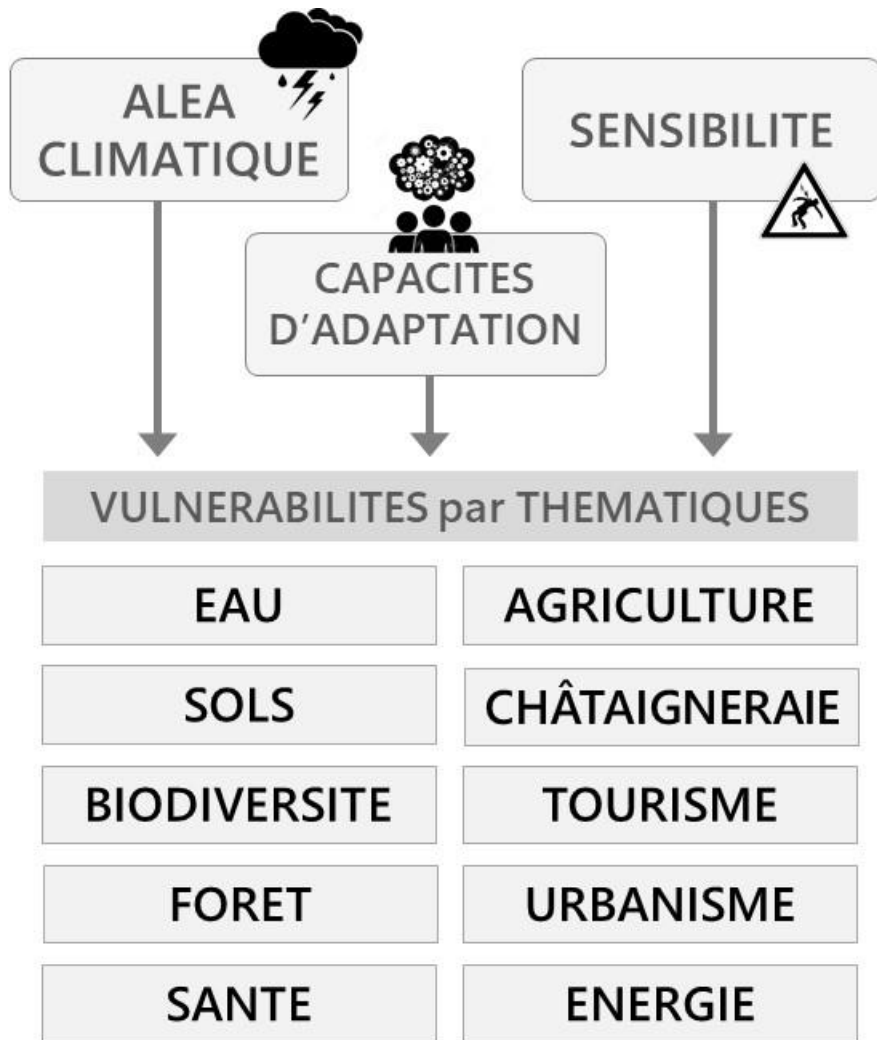
Exemple : Nombre annuel moyen de jours avec un sol sec

*SWI > 0,4 Soil Wetness Index = état de la réserve en eau du sol, définie par des indicateurs climatiques*



# Diagnostic de vulnérabilité climatique du territoire

Augmentation de la vulnérabilité des écosystèmes et des activités humaines



- 10 fiches de synthèses et d'enjeux sur la vulnérabilité climatique du territoire, par thématique
- Une restitution aux partenaires en juillet 2023 : espace d'échange, transversalité
- Un diagnostic à synthétiser, vulgariser, partager et diffuser

# Diagnostic de vulnérabilité climatique du territoire



## Proposition : un atelier-délégués



- Pour se former, et mieux maîtriser les enjeux : vulnérabilité climatique du territoire, stratégies d'adaptation, accompagnement du changement...



- Pour valoriser ce diagnostic de vulnérabilité climatique, favoriser sa diffusion et son appropriation sur le territoire



- Pour contribuer à mettre en action la stratégie Parc, intégrant l'urgence écologique et climatique



## Révision des statuts : état d'avancement

Présentation lors du dernier Comité syndical en septembre de la demande de la Région d'harmoniser sa position pour l'ensemble des 10 Parcs Naturels Régionaux d'Auvergne Rhône Alpes notamment pour répondre aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes.

Pour le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche: enjeux d'équilibre financier car les contributions statutaires sont fixes depuis 2014

# Pour rappel

Aujourd'hui Région et Département représentent 46,25% des voix et financent 80% des fonctions supports du Parc (équipe, locaux, frais généraux)

Les demandes de la Région portent sur :

- **Mode d'élection de la Présidence** et des instances décisionnelles à chaque élection *Actuellement : après les seules élections municipales*
- **Gouvernance**: Répartition des voix au sein du Comité syndical
  - Volonté de la Région que les collèges Région et Départements représentent au moins 50% des voix  
*Actuellement : 46,25 % des voix*
  - Volonté pour le collège Région de réduire le nombre de sièges afin de faciliter la participation  
*Actuellement : 9 élus régionaux*
- **Budget**: Répartition des contributions au sein du Comité syndical
  - que le collège Territoire participe au moins à 20 % du budget statutaire

*Actuellement : 18 %*

## Révision des statuts : état d'avancement

Réunion d'un groupe de travail composé d'élus délégués volontaires pour étudier des propositions de modification des statuts

Des rencontres avec les techniciens Région et Département ont eu lieu pour construire une proposition

A ce stade, nous sommes sur **des hypothèses de travail**, que nous souhaitons partager

Des pistes se précisent même si elles ne sont pas encore abouties

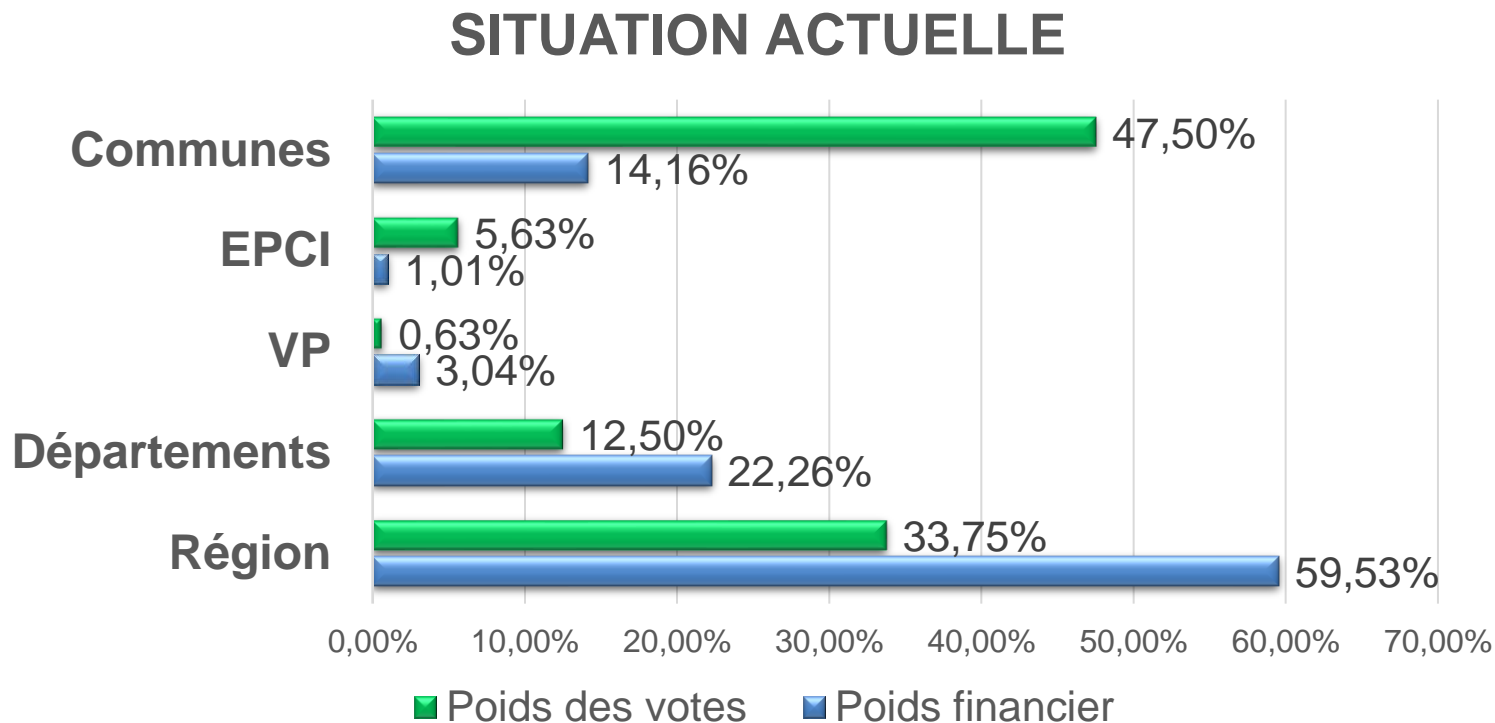
# Révision des statuts : état d'avancement

En termes de composition du comité syndical, les hypothèses retenues:

- Les communes gardent 1 voix par commune, les EPCI 2
  - Les % de voix des collèges Région et Départements atteignent 50%
  - Une diminution du nombre de sièges pour les collèges Région (9->5) et Départements (20->10?) pour faciliter la présence des élus
- En conséquence, le nombre de voix par siège Région ou Département sera augmenté.
- Le poids relatif des collèges évolue pour se rapprocher de 50%-50% (actuellement 46%-54%)

# Révision des statuts : état d'avancement

## Le poids des collèges



Volonté de respecter l'équilibre actuel

# Révision des statuts : état d'avancement

En termes de participation aux contributions statutaires:  
Suite à la demande d'augmenter le % de contribution de 18 à 20% du collège Territoire, plusieurs pistes :

- Pour le collège Territoire :
  - Première augmentation depuis le début de la Charte en 2014
  - Souhait d'une augmentation modérée des contributions
  - Depuis 3 ans: dotation Biodiversité et aménités rurales pour une grande partie des communes de Parc Naturel Régional (dotation versée dans le cadre de la DGF) probablement en forte augmentation en 2024
- Au regard des enjeux financiers, se pose la question de faire évoluer également à la hausse les contributions des autres collèges

# Révision des statuts : état d'avancement

Calendrier à venir :

- Janvier: Travail à poursuivre en atelier Finances/ Gouvernance : ouvert aux personnes intéressées (inscription : [oroskams@parc-monts-ardeche.fr](mailto:oroskams@parc-monts-ardeche.fr))
- Formalisation d'un projet de Statuts modifiés, présenté en Comité syndical du 28 mars 2024,
- Chaque collectivité aura 3 mois pour donner un avis
- Début juillet ou septembre : un nouveau Comité syndical sera réuni pour délibérer sur le projet de modification des statuts au regard des avis produits

# 4/ Programme d'action

---



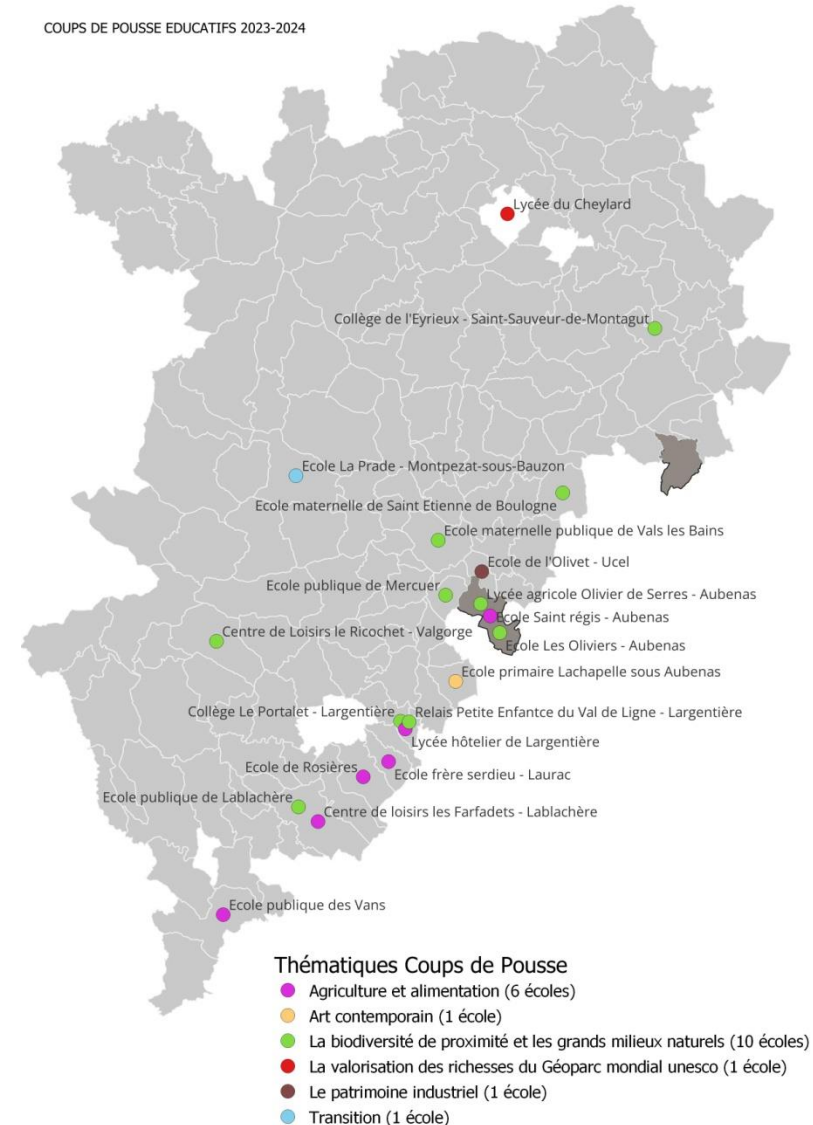
## \* Monts d'Ardèche

# Soutien aux projets éducatifs - Coups de pousse 2023/2024

- Outil de soutien et d'accompagnement à destination des établissements éducatifs accueillant des enfants de la maternelle au lycée afin de les aider à mettre en œuvre des projets d'éducation au territoire
- **Thèmes** : agriculture et alimentation / biodiversité et milieux naturels / Géoparc mondial de l'Unesco / art contemporain et Partage des Eaux / patrimoine industriel
- AMI adressé en mars = 20 candidatures déposées en ligne
- Choix de retenir l'ensemble des candidatures (1 projet par établissement)
- Aide financière de 700 € à 1 250 € par projet pour un budget total de 22 440 € via des crédits régionaux

**=> Proposition d'approuver les candidatures aux coups de pousse éducatifs 2023/2024**

COUPS DE POUSSE EDUCATIFS 2023-2024

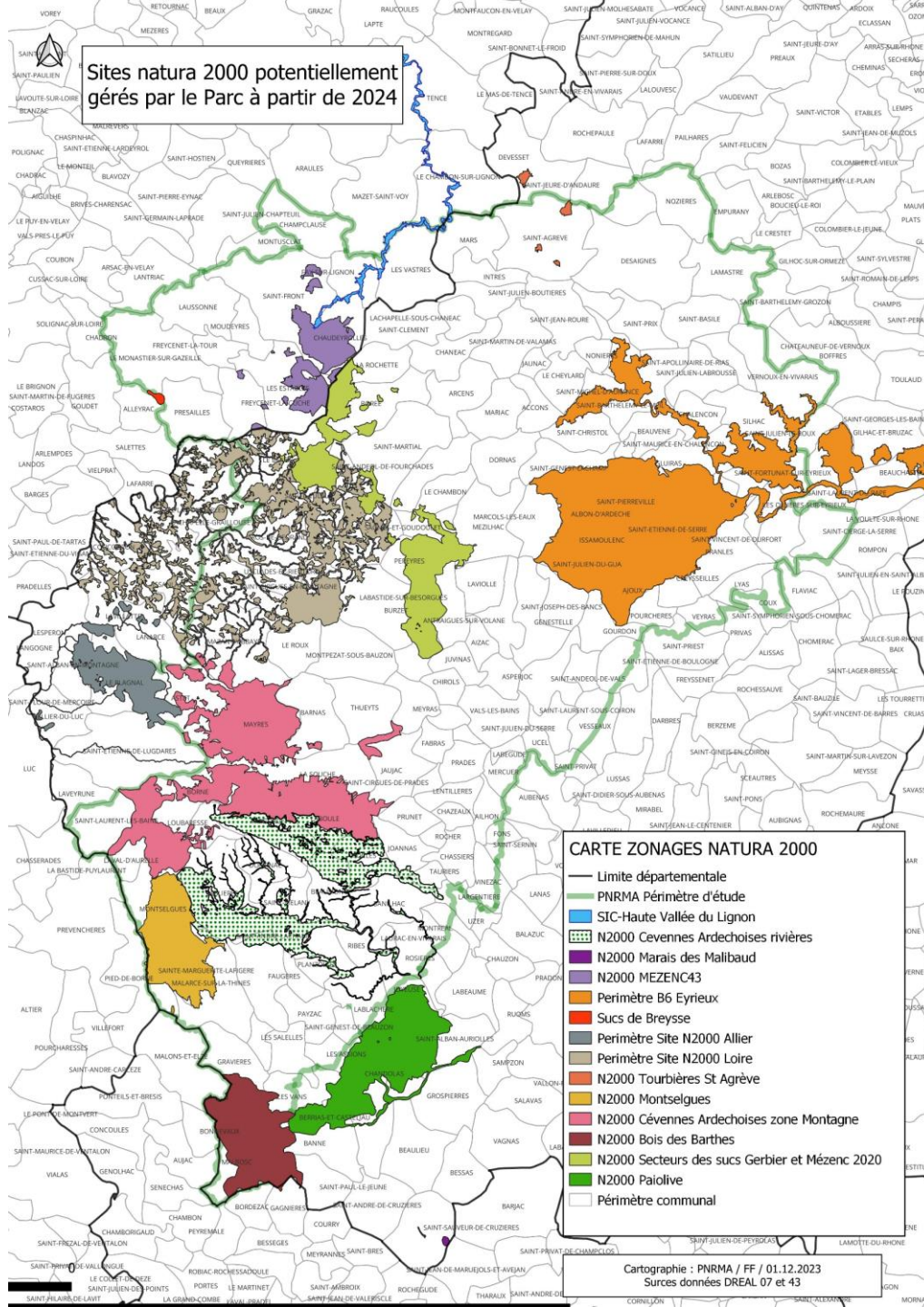


# Actions anticipées Programme d'actions 2024

# Natura 2000 : demande de subventions pour l'année 2024

- Rappel : adoption en Assemblée plénière de la Région les 29 et 30 juin 2023 d'une **délibération précisant ses nouvelles orientations en matière de politique Natura 2000** (souhait que les PNR gèrent les 89 sites situés sur leur territoire de Parc)
- **Délibération du Bureau Syndical du 17 octobre 2023** validant le principe, si la situation locale le permet, que le PNR soit **candidat à l'animation et à la Présidence des 8 sites Natura 2000**
- Nécessité de **modifier cette délibération au regard des derniers échanges:**
- **Les sites pour lesquels le PNR se porte candidats sont** (en plus des 4 sites déjà gérés)
  - ✓ Marais des Agusas, montagnes de la Serre et d'Uzègues (Ardèche)
  - ✓ Plateau de Montselgues (Ardèche)
  - ✓ Landes et forêts du Bois des Barthes (Ardèche)
  - ✓ Bois de Païolive (Ardèche)
  - ✓ Allier et affluents (Ardèche)
  - ✓ Loire et affluents (Ardèche)
  - ✓ Sucs de Breysse (Haute Loire)
  - ✓ Haute Vallée du Lignon (Haute Loire)

Sites natura 2000 potentiellement gérés par le Parc à partir de 2024



**CARTE ZONAGES NATURA 2000**

- Limite départementale
- PNRMA Périmètre d'étude
- SIC-Haute Vallée du Lignon
- ▨ N2000 Cévennes Ardechoises rivières
- N2000 Marais des Malibaud
- N2000 MEZENC43
- Périmètre B6 Eyrieux
- Sucs de Breysse
- Périmètre Site N2000 Allier
- Périmètre Site N2000 Loire
- N2000 Tourbières St Agrevé
- N2000 Montselgues
- N2000 Cévennes Ardechoises zone Montagne
- N2000 Bois des Barthes
- N2000 Secteurs des sucs Gerbier et Mézenc 2020
- N2000 Paiolive
- Périmètre communal

Cartographie : PNRMA / FF / 01.12.2023  
 Sources données DREAL 07 et 43

## \* Monts d'Ardèche

- Ouverture d'un **appel à projets** dédié au soutien de l'animation des sites Natura 2000 pour l'année 2024 (appel à projets commun FEADER-Région)
- Nécessité de solliciter les crédits pour l'année 2024 pour les 4 sites déjà gérés et les 8 sites pour lesquels le Parc est candidat
- Pour l'animation de ces 12 sites, le **besoin de financement N200 estimé porte sur 4.05 ETP**, (1,6 ETP actuellement)  
correspondant à une équipe d'animation Biodiversité-Natura 2000-ENS de 6 agents soit 5,6 ETP
- Une **estimation financière de financement régional au titre de Natura 2000 de 250 000 €**

Animation des sites	Natura 2000 4,05 ETP	ENS 1,55 ETP	Total 5,6 ETP
Vie du DOCOB	42 120 €		
Suivis ads	18 340 €		
Actions biodiversités	147 420 €	80 600 €	
Frais annexes	42 120 €		
Total	250 000 €	80 600 €	330 600 €

## \* Monts d'Ardèche

**=> Proposition d'approuver :**

- la candidature du PNR à l'animation et à la Présidence du site Natura 2000 « Marais des Agudas, montagnes de la Serre et d'Uzègues »**
- les demandes de subventions auprès de la Région (crédits Etat FEADER) pour l'animation des 12 sites Natura 2000 pour l'année 2024**
- la création de 3 postes de catégorie A grade attaché territorial à temps complet pour animer ces sites**

***Sous réserve que le Parc soit désigné structure animatrice des sites et des moyens financiers accordés***

***NB : 2 dossiers de demande de subventions seront présentés pour l'année 2024 à la Région (1 relevant du PDR Auvergne et 1 relevant du PDR Rhône-Alpes)***

# Espaces naturels sensibles – ENS : demande de subventions pour l'année 2024

- La sollicitation auprès du Département de l'Ardèche pour les financements des postes d'animation ENS doit être anticipée pour être effective au début de l'année 2024
- Au regard des évolutions en termes d'animation, nous proposons de présenter dans un premier temps les sites dont l'animation a été confiée au Parc
- 3 sites sont concernés, il est proposé pour chacun d'approuver le programme d'actions et le plan de financement pour 2024

# ENS 2024 : Programme d'animation Boutières (Vallée de l'Eyrieux)

	Montant du projet		Crédits ENS	Autres financements	
Animation du site	55 837	TTC	19 000	36 837	N2000
Stage suivi Sonneur ventre jaune	5 000	TTC	2 500	2 500	Etat
Animations grand public	2 500	TTC	2 000	500	Région
Plan de gestion Secteur Champ de mars	30 000	TTC	16 500	13 500	Feder MC
<b>TOTAL</b>	<b>93 337</b>	<b>TTC</b>	<b>40 000</b>	<b>53 337</b>	



# ENS 2024 : Programme d'animation Monts Gerbier et Mézenc

	Montant du projet		ENS	Autres financements	
Animation du site	40 000	TTC	25 000	15 000	N2000
Opération de médiation	10 000	TTC	8 000	2 000	DREAL
Animations grand public	2 500	TTC	2 000	500	Région
Sensibilisation des scolaires	2 000	TTC	2 000		
Etude restauration landes subalpines Gerbier	16 000	TTC	8 000	8 000	Région CVB
Etude avant travaux restauration mare du Grésier	10 000	TTC	2 000	8 000	Région CVB
Création d'une mare pédagogique Centre de Bonnetoi sous le Gerbier	5 000	TTC	3 000	2 000	Agence de l'eau
<b>TOTAL</b>	<b>85 500</b>		<b>50 000</b>	<b>35 500</b>	

# ENS 2024: Programme d'animation Massif du Tanargue / Gorges de la Borne

	Montant du projet		ENS	Autres financements	
Animation du site	37 000	TTC	11 250	25 750	N2000
Actions dont : <i>Animations grand public</i> <i>Bilans stationnels flore remarquable</i> <i>Etude préalable au plan de gestion et travaux de réouverture de milieux</i>	22 900	TTC	8 750	14 150	Région Autofinancement
<b>TOTAL</b>	<b>59 900</b>		<b>20 000</b>	<b>39 900</b>	

\* Sous réserve de validation en Comité de pilotage

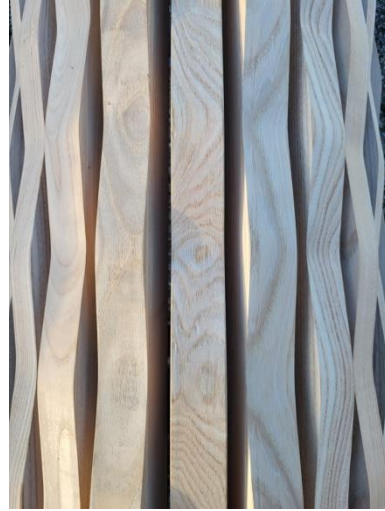
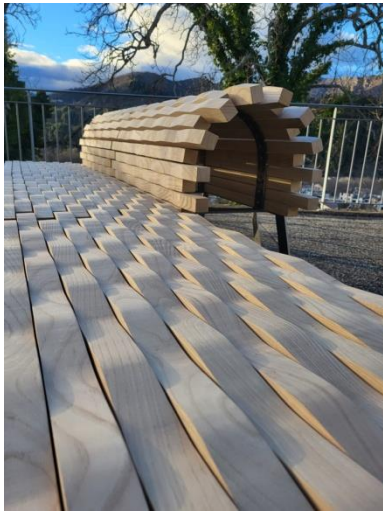
## \* Monts d'Ardèche

**=> Proposition d'approuver :**

- **Les programmes d'actions pour les 3 sites ENS pour l'année 2024**
- **Les demandes de subventions auprès du Département de l'Ardèche pour la gestion des 3 sites ENS**

## \* Monts d'Ardèche

# Coup de pouce gamme de mobilier « urbain » en bois de châtaignier



Bois de châtaignier local



Fabriqué dans le cadre d'un  
marché à clause sociale  
(travailleur handicapé ou en  
insertion)

## \* Monts d'Ardèche



# \* Monts d'Ardèche



# \* Monts d'Ardèche



# Tarifs mobilier

Ossature métallique	Cortene	Galvanisé
Assise basse seule	<b>721</b>	<b>706</b>
Assise haute seule	<b>961</b>	<b>946</b>
Table	<b>1 538</b>	<b>1 338</b>

## Plafonds de commandes

> une seule demande dans le cadre du coup de pouce 2024

> Aide de la Région Auvergne Rhône Alpes s'élève à 50 % du coût de fabrication

avec un plancher minimum de 1 000 euros HT de dépenses (soit 500 euros d'aides) et un plafond maximum de 8 000 euros HT de dépenses (soit 4 000 euros d'aides) par candidature

> Le bénéficiaire prend à sa charge les 50 % restants du coût de fabrication, ainsi que l'intégralité des coûts afférents à la livraison et à la pose du mobilier.

A titre d'indication, le coût de la livraison effectuée par un prestataire s'établit en novembre 2023 à un maximum de 200 € TTC pour 5 unités (à adapter en fonction de la distance à parcourir entre le lieu de fabrication et le lieu de livraison).

*Exemple : 1 table 4 bancs = coût 4 422 € / après subvention 2 211 €*

**=> Proposition d'approuver le coup de pouce gamme de mobilier urbain en bois de châtaignier et son plan de financement (60 000 € HT de dépenses comprenant 30 000 € de crédits Région et 30 000 € d'autofinancement des porteurs de projets)**



# Communication touristique 2024

- Poursuite de la stratégie de communication touristique
- **Objectifs 2024** : rééditer la carte découverte, éditer un nouvel agenda, éditer de nouveaux dépliants de présentation de la Maison du Parc et de la Maison du Gerboul, participer au salon du randonneur, être présent sur les outils numériques avec l'offre de découverte du Parc et rééditer le guide « tout savoir » sur le Géoparc

**=> Proposition d'approuver l'action présentée avec le plan de financement suivant :**

Dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant TTC	%
Communication touristique 2024 (prestations)	12 000 €	Département 07	12 000 €	80 %
Animation Parc (temps agent)	3 000 €	Autofinancement Parc	3 000 €	20 %
<b>Total Dépenses</b>	<b>15 000 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>15 000 €</b>	<b>100 %</b>

# 5/ Fonctionnement

\* Monts d'Ardèche

# Débat d'orientations budgétaires 2024

Temps d'information et d'échange pour la  
construction budgétaire 2024

## Débat d'orientations budgétaires 2024

### Rappel du contexte

- 2023, 10<sup>ième</sup> année de la réalisation de la Charte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche 2014-2029.
- 2023 est l'année de la mise en place de la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable dénommée M57.
- En 2021, une évaluation intermédiaire de la Charte et en 2022 l'édition du rapport de la Chambre régionale des comptes ont permis de mettre en avant des points forts mais aussi des points d'amélioration et de vigilance qui nous **alertent notamment sur « l'effet ciseaux » de la partie statutaire du budget du Syndicat mixte** (augmentation mécanique des frais fixes alors que les contributions statutaires, recettes règlementaires du syndicat mixte du Parc, demeurent figées).
- En 2022, 2023 et 2024, les augmentations du point d'indice des grilles indiciaires et du coût des matières premières et fournitures, entraînent des répercussions sur les résultats du Syndicat mixte et ce d'autant plus pour la construction budgétaire et son équilibre en 2024 et sur les prochaines années.

## Débat d'orientations budgétaires 2024

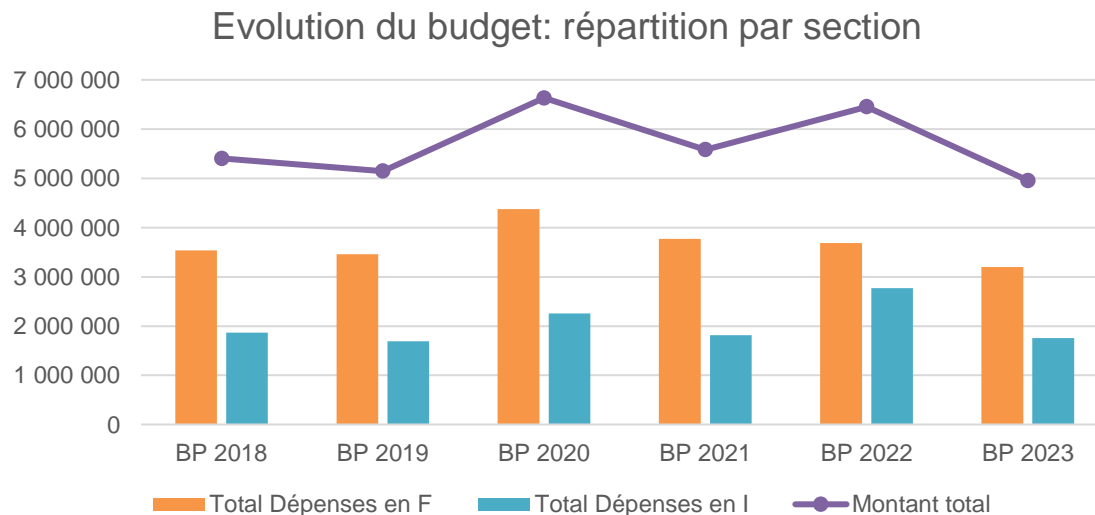
### Une structure d'ingénierie et de projets

Depuis 2014, la section de fonctionnement représente 77% du Compte Administratif moyen.

**Les dépenses de personnel** représentent 46% des dépenses de la section de fonctionnement, elles sont couvertes à 74% par les contributions statutaires et la subvention de l'Etat, 26% par les subventions dans le cadre du programme d'actions.

**Le programme d'actions** représente 42% du Compte Administratif moyen, il couvre 36% de la section de fonctionnement et 66% de la section d'investissement

**Effet levier** : Pour 1 euro de contributions annuelles des communes, ce sont en moyenne depuis 2014, 17,03 euros réalisés



## Débat d'orientations budgétaires 2024

### **En 2024: une équipe qui s'adapte en fonction des contraintes financières, des programmes qui évoluent et des actions menées**

En janvier 2024, mise en place d'une nouvelle organisation de l'équipe technique.

Une équipe 26 agents en décembre 2023 et 25.72 ETP en moyenne sur l'année (en 2022, 31 agents et 26.12 ETP).

En 2024, les effectifs devraient être impactés par l'intégration de l'animation de nouveaux sites Natura 2000.

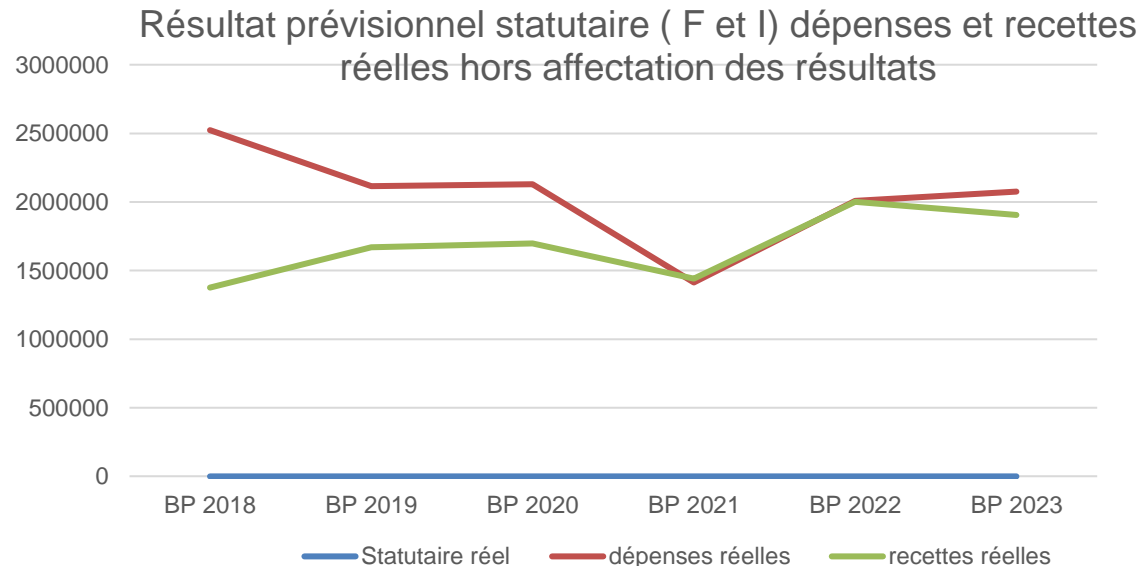
Dans la continuité de 2023, l'animation financée dans le cadre du programme d'actions porte sur la Reconquête de la Chataigneraie, les sites Natura 2000 et Espaces Naturels Sensibles, Leader, la Trame, une thèse Alimentation et deux emplois saisonniers pour l'accueil estival à la Maison du Parc.

## Débat d'orientations budgétaires 2024

### Une structure support avec un équilibre financier à maintenir

L'équilibre de la partie statutaire ( couvrant les dépenses fonctionnement courant de la structure, charges fixes et bâtiments et environ 74 % de l'équipe technique) financées par les contributions et la subvention de l'Etat est menacé par:

- Un effet « ciseaux » avec des charges fixes en progression et des recettes fixes depuis 2014
- Les effets de l'inflation: augmentations du point d'indice ( +77k€ en 2024), l'augmentation des charges générales (+50k€)



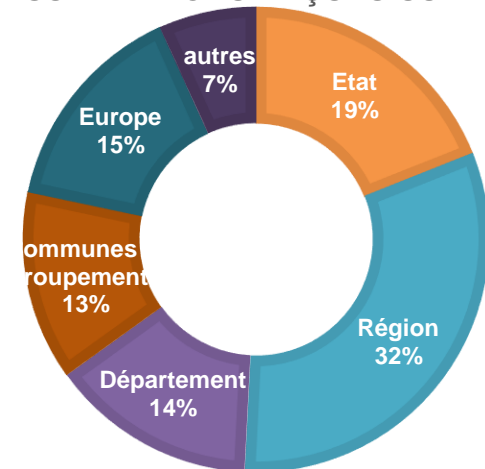
## Débat d'orientations budgétaires 2024

### Le programme d'actions

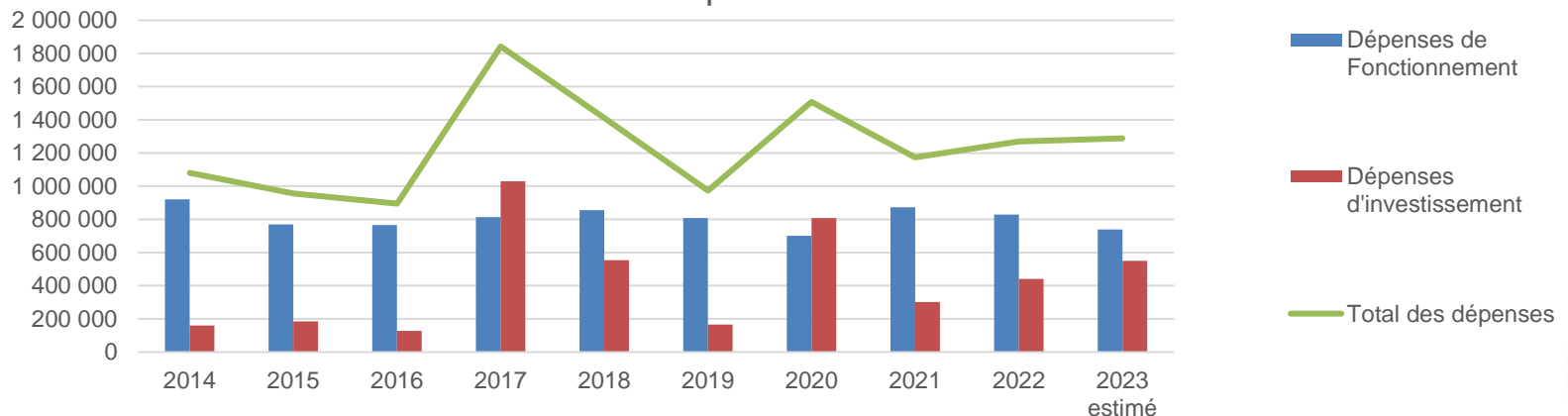
Le programme d'actions se construit avec le soutien de nos principaux financeurs que sont la Région, les Départements de l'Ardèche et de la Haute Loire, lignes Parc et ENS, et L'Etat avec les instances régionales, départementales, les agences et l'Europe.

Le programme d'actions 2024, devra prendre en compte, en particulier, le cadre du nouveau contrat triennal avec la Région, sur la ligne Parc et Natura 2000.

**PA: RÉPARTITION PAR FINANCEUR**  
MOYENNE SUBVENTIONS REÇUES SUR 2017-2022



Evolution du dépenses du PA réalisées





## Débat d'orientations budgétaires 2024

### Pour la construction du BP 2024

- Des fonctions support maîtrisées, adaptées avec l'enjeu d'évolution des contributions statutaires pour maintenir une capacité de financement,
- Un programme d'actions 2024, coconstruit avec nos partenaires financiers : convention triennale avec la Région, intégration des sites N2000 du territoire,...
- Un faible taux d'endettement
- Contrôle de l'équilibre entre les sections: entre les reports de résultats à intégrer et écritures d'ordre

## Débat d'orientations budgétaires 2024

Le Code général des collectivités territoriales fait obligation d'organiser, dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif, un débat d'orientations budgétaires (DOB). Ce débat doit permettre à l'assemblée délibérante d'appréhender les conditions d'élaboration du budget primitif, et de dégager les priorités budgétaires 2024 sur la base d'éléments d'analyse rétrospective et prospective.

Le projet de rapport d'orientations budgétaires (ROB) pour l'année 2024 a été annexé au dossier de séance

Le Président propose :

- **DE PRENDRE ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2024, sur la base du rapport présenté en séance,**
- **D'AUTORISER le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.**

# Ouverture par anticipation des crédits en investissement pour l'exercice 2024

Afin de mandater des factures d'investissement avant le vote du budget 2024, le Code général des collectivités territoriales permet d'autoriser l'ouverture exceptionnelle de crédits d'investissement à hauteur de 25% des crédits de l'année 2023

**=> Proposition d'approuver l'ouverture par anticipation des crédits en investissement pour l'année 2024 comme suit :**

Chapitre	Article	Crédits votés en 2023	Crédits ouverts par anticipation en 2024
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	27 347,75 €	6 836,93 €
	2051 - Concessions, droits similaires	145 094,00 €	36 273,50 €
	2088 - Autres immobilisations corporelles	20 030,00 €	5 007,50 €
	<b>TOTAL 20</b>	<b>192 471,75 €</b>	<b>48 117,93 €</b>
21 - Immobilisations corporelles	21351 - Installations générales, bâtiments publics	283 681,00 €	70 920,25 €
	2145 - Constructions sol autrui, installations générales	90 190,05 €	22 547,51 €
	2158 - Autres installations, matériels, outillages techniques	100 213,00 €	25 053,25 €
	21838 - Autre matériel informatique	10 850,00 €	2 712,50 €
	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00 €	750,00 €
	2185 - Matériel de téléphonie	3 000,00 €	750,00 €
	2188 - Autres immobilisations corporelles	10 778,00 €	2 694,50 €
	<b>TOTAL 21</b>	<b>501 712,05 €</b>	<b>125 428,01 €</b>
23 - Immobilisations en cours	2312 - Agencements et aménagements de terrains	18 000,00 €	4 500,00 €
	2314 - Constructions sur sol d'autrui	330 140,20 €	82 535,05 €
	2315 - Installations, matériel et outillage techniques	7 000,00 €	1 750,00 €
	<b>TOTAL 23</b>	<b>355 140,20 €</b>	<b>88 785,05 €</b>

# Demande d'affectation du premier acompte de la participation statutaire de la Région pour l'année 2024

- Dans l'attente du vote du Budget Primitif pour l'exercice 2024 et afin d'assurer le fonctionnement courant du PNR, il est proposé de solliciter d'ores et déjà le versement du premier acompte de la participation statutaire de la Région pour l'année 2024, représentant 50 % du montant versé en 2023, soit 361 464 euros
- Sous réserve de validation, cette demande pourrait être présentée lors de la première Commission permanente régionale de 2024

**=> Proposition d'approuver la demande d'affectation du premier acompte de la participation statutaire de la Région pour l'année 2024, soit 361 464 euros**

=> Prochain Comité Syndical  
le jeudi 28 mars 2024 à Jaujac

Information importante :  
dématérialisation des invitations et  
des dossiers pour les prochains  
comités sauf demande expresse  
d'envoi postal

Merci de votre attention

